

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Georges-sur-Eure

Par arrêté n°112 du 11 mai 2022, le Maire de Saint-Georges-sur-Eure a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°1 du PLU.

**L'enquête publique se déroulera en mairie
du vendredi 3 juin 2022 à 9h30 au lundi 4 juillet 2022 à 18h.**

Le projet de modification consiste principalement à :

- faire évoluer certaines dispositions réglementaires dans les zones urbaines existantes (clôture, coefficient de biotope, stationnement, toiture ...)
- permettre d'autres utilisations du sol dans la zone d'activités de la Vallée Renault,
- ajuster l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) d'entrée de bourg en autorisant des destinations autres que le logement,
- supprimer l'emplacement réservé n°5 (à l'emplacement de la nouvelle maison médicale),

L'avis rendu par l'autorité environnementale selon lequel la modification n°1 du PLU n'est pas soumise à évaluation environnementale est consultable en mairie.

Le Commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif d'Orléans est Monsieur Jacques PAYRE, lieutenant-colonel en retraite.

Pendant toute la durée de l'enquête le dossier d'enquête est disponible en mairie – 16 rue Jean Moulin, aux jours et heures habituels d'ouverture et consultable sur le site internet : www.saint-georges-sur-eure.fr/

Le public pourra formuler ses observations :

- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante :
plu.st-georges@outlook.fr
- Le public pourra consigner en mairie ses observations et propositions directement sur le **registre d'enquête** à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur.
- Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante :

**Mairie de Saint Georges sur Eure
A l'attention de M le Commissaire Enquêteur
16, rue Jean Moulin
28190 SAINT GEORGES SUR EURE**

L'ensemble des observations écrites sur le registre, transmises par courrier ou par mail seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition en mairie, et consultables sur le site internet de la commune.

Le Commissaire Enquêteur recevra les observations du public à la mairie :

- **Judi 16 juin 2022 de 16h à 18h.**
- **Samedi 25 juin 2022 de 9h à 11h.**
- **Lundi 4 juillet 2022 de 16h à 18h.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Saint Georges sur Eure, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, ce projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le Maire, M Jacky GAULLIER